



PÉTITION

STOP AUX NUISANCES CAUSÉES PAR LE BAR "LE LOCAL" !

LE LOCAL 17 RUE CUVIER, 25200 MONTBÉLIARD

**ENSEMBLE, FAISONS ENTENDRE NOS VOIX -AGISSONS POUR LE BIEN-ÊTRE DE
TOUS !**

NOUS, RÉSIDENTS DU QUARTIER, EXPRIMONS NOTRE EXASPÉRATION FACE AUX NUISANCES RÉPÉTÉES CAUSÉES PAR LE BAR "LE LOCAL". EN TANT QU'HABITANTS, TRAVAILLEURS, ET FAMILLES AVEC ENFANTS, NOUS AVONS LE DROIT DE VIVRE EN PAIX ET EN SÉCURITÉ DANS NOTRE QUARTIER

DEPUIS TROP LONGTEMPS, NOUS SUBISSONS LES BRUITS EXCESSIFS, LES COMPORTEMENTS INCIVIQUES, ET L'INSÉCURITÉ GRANDISSANTE. NOUS NE DEMANDONS PAS LA FERMETURE DU BAR, MAIS NOUS EXIGEONS QUE NOS DROITS ET LIBERTÉS SOIENT RESPECTÉS !

SIGNONS LA PETITION EN LIGNE(QR CODE):

Info



CHERS SIGNATAIRES,

NOUS TENONS À VOUS INFORMER QU'UN ARTICLE CONCERNANT NOTRE PÉTITION « STOP AUX NUISANCES CAUSÉES PAR LE BAR 'LE LOCAL' » A ÉTÉ PUBLIÉ DANS L'EST RÉPUBLICAIN DU 7 SEPTEMBRE.

CET ARTICLE MET EN LUMIÈRE NOTRE DÉMARCHE CITOYENNE ET LA MOBILISATION EN COURS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DE NOTRE QUARTIER.

NOUS SOMMES ÉGALEMENT HEUREUX DE VOUS ANNONCER QU'UNE RÉUNION SE TIENDRA EN MAIRIE LE 23 SEPTEMBRE EN MATINÉE.

CETTE RENCONTRE RÉUNIRA LES DIFFÉRENTES PARTIES PRENANTES DANS L'ESPOIR DE TROUVER UNE SOLUTION.

VOTRE SOUTIEN EST CRUCIAL, ET CHAQUE SIGNATURE COMPTE AVANT CETTE DATE IMPORTANTE.

MERCI POUR VOTRE ENGAGEMENT !

PARTAGEZ CETTE PUBLICATION AUTANT QUE POSSIBLE, ET PRENEZ UNE MINUTE POUR SIGNER CETTE PÉTITION ✍️.

AIDEZ VOS VOISINS, CHAQUE SIGNATURE EST UNE PIERRE DE PLUS

CONSÉQUENCES POUR LES HABITANTS

TROUBLES DU SOMMEIL : AFFECTANT PARTICULIÈREMENT LES FAMILLES, LES PERSONNES ÂGÉES ET CELLES QUI TRAVAILLENT TÔT LE MATIN.

INSÉCURITÉ CROISSANTE : ATMOSPHÈRE DE PEUR ET D'INSÉCURITÉ, NOTAMMENT LE SOIR ET LA NUIT.

DÉGRADATION DE LA QUALITÉ DE VIE : POUSSANT CERTAINS RÉSIDENTS À ENVISAGER DE QUITTER LE QUARTIER.

NOS DEMANDES :

FAITS REPROCHÉS

NUISANCES SONORES : LE NIVEAU SONORE ÉLEVÉ, PARTICULIÈREMENT LA NUIT, PERTURBE GRAVEMENT NOTRE TRANQUILLITÉ ET NOTRE SOMMEIL.

OCCUPATION ILLÉGALE DE L'ESPACE PUBLIC : L'EXTENSION DE LA TERRASSE SUR LA VOIE PUBLIQUE EMPIÈTE SUR NOTRE ESPACE DE VIE ET AMPLIFIE LES NUISANCES

TROUBLES À L'ORDRE PUBLIC : LA CONSOMMATION D'ALCOOL EN PLEINE RUE ENGENDRE CRIS, BAGARRES, ET UNE INSÉCURITÉ CONSTANTE, METTANT EN DANGER LA TRANQUILLITÉ DU QUARTIER.

NON-RESPECT DES RÉGLEMENTATIONS : MALGRÉ LES RAPPELS À L'ORDRE, LES HORAIRES DE FERMETURE ET LES NORMES SONORES NE SONT PAS RESPECTÉS, EN DÉFIANCE TOTALE DES LOIS ET DES AUTORITÉS.



**1. RENFORCEMENT DES CONTRÔLES, EN PARTICULIER LES NUITS DE FORTE AFFLUENCE.
(JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI SOIRS)**

2.LIMITATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DU BAR POUR RÉDUIRE LES NUISANCES NOCTURNES.

3. MISE EN PLACE D'UN SAS ACOUSTIQUE POUR CONTENIR LE BRUIT À L'INTÉRIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT.

4.INTERDICTION DE DIFFUSION DE MUSIQUE À L'EXTÉRIEUR, SAUF LORS D'ÉVÉNEMENTS AUTORISÉS (EX : FÊTES DE LA MUSISQUE).

5. S'ASSURER QUE LE SON SOIT CONTENU À L'INTÉRIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT POUR NE PAS GÊNER LES HABITANTS POSSÉDANT DES COURS INTÉRIEURES

6. DISTRIBUER DES LETTRES D'INFORMATION DANS LES BOÎTES AUX LETTRES DU QUARTIER POUR INFORMER LES HABITANTS DE L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS SUSCEPTIBLES DE CAUSER DES NUISANCES.

7.RÉALISER UNE ÉTUDE D'IMPACT SUR LES NUISANCES SONORES ET, SI NÉCESSAIRE, INSTALLER DES LIMITEURS DE PRESSION ACOUSTIQUE

8. PRÉSENCE D'UN VIGILE QUALIFIÉ POUR ENCADRER LES CLIENTS À L'EXTÉRIEUR ET LIMITER LES NUISANCES DANS LA RUE.

9. ATTESTER DE L'INTENTION DU PROPRIÉTAIRE DE RESPECTER LES RÈGLES DE CONFORMITÉ SONORE

EN SIGNANT CETTE PÉTITION, NOUS DEMANDONS À MADAME LA MAIRE ET AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES DE PRENDRE DES MESURES IMMÉDIATES POUR RÉSOUDRE CES PROBLÈMES ET PROTÉGER LE BIEN-ÊTRE DES HABITANTS.

LIEU ET DATE : MONTBÉLIARD, [DATE]